

DOSSIER DE PRESSE



Loiret
votre Département



Contact presse

Cassandre Germain

cassandre.germain@loiret.fr • 02 38 25 43 93

SOMMAIRE

- I. La Cité loirétaine, les services du Département en un site unique**
- II. Un pavillon au service des citoyens**
- III. Un pavillon culturel ouvert aux usagers**
- IV. Un pavillon dédié à l'aménagement du territoire**
- V. Des bâtiments durables et exemplaires**

I. La Cité loirétaine, les services du Département en un site unique

Dans un objectif de proposer un meilleur accueil du public, le Département lance un projet de création d'une Cité loirétaine, regroupant 3 bâtiments départementaux.

Il s'agit d'un pôle de services publics qui centralise les compétences du Département. Elle symbolise une micro-ville ouverte à l'ensemble des usagers et permettra une identification plus forte du Département.

Ce projet est corolaire à la nécessité de libérer en 2024 les bâtiments de la Cité administrative Coligny qui seront restitués à l'État à l'issue d'un bail emphytéotique. Le site d'Orléans La Source dit « Châteaubriand » sera également libéré.

Située au carrefour entre l'Avenue des Droits de l'Homme et le Boulevard Marie Stuart, la Cité loirétaine sera composée de 3 pavillons ouverts et accueillants : **citoyenneté**, **culture** et **aménagement**.

Le choix du lieu d'implantation du site, en entrée de ville, bien desservi par le tramway et proche des axes de transports, des lieux de culture et des institutions administratives, participe au souhait d'offrir aux usagers un accès simplifié à ces services.



La totalité de l'ensemble bâtiminaire sera finalisée d'ici juillet 2025, et accueillera dans les trois bâtiments, près de 570 agents.

Le coût total du projet Cité Loirétaine s'élève à 53,7 M€ décomposé comme suit :

- pavillon **Culture** : 32 M€
- pavillons **Citoyenneté** (construction neuve) et **Aménagement** (réhabilitation) : 21,7 M€

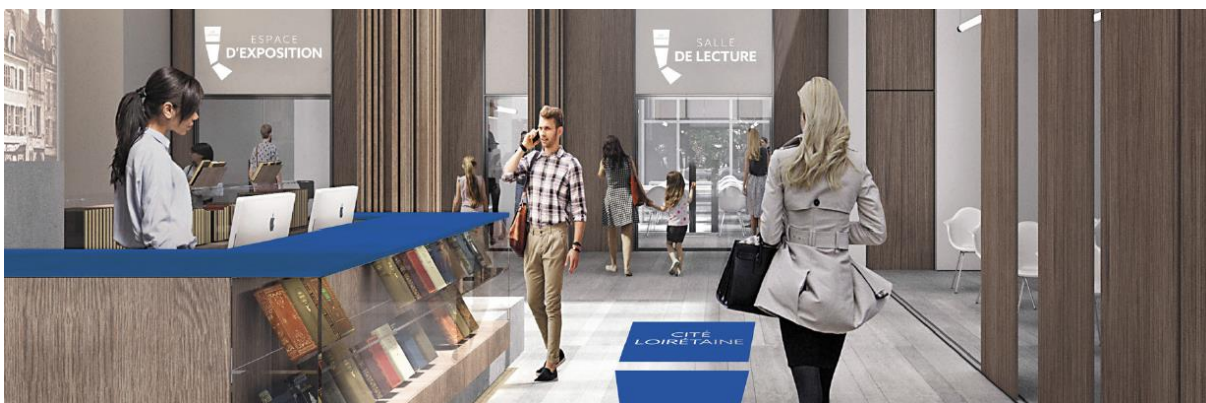


Sont en cours, également, les travaux d'un groupe sur l'accueil, dont la réflexion englobe aussi l'Hôtel du Département, afin de définir la forme que prendrait un accueil commun dans les quatre bâtiments.

Un site identifiable par les loirétains

Ces pavillons constitueront la Cité loirétaine, dont le logo adopte la forme du polygone qui englobe l'ensemble bâtementaire. Les 3 bâtiments porteront une signalétique extérieure et intérieure spécifique. Chaque pavillon sera représenté par une couleur particulière, facilitant l'identification et l'accès pour les usagers.

Un cheminement intérieur sera mis en place pour les usagers.



II. Un pavillon au service des citoyens

Il s'agit d'une construction neuve, se situant derrière le futur bâtiment des Archives, d'une surface de 4 600 m².



L'objectif est de réunir en un site l'ensemble des agents disponibles au service des citoyens :

- l'Agence des Solidarités d'Orléans (ancienne Maison du Département d'Orléans)
- la Maison de l'Autonomie
- la direction de l'Insertion et de l'Habitat
- la direction Petite-Enfance et Enfance-Famille
- la direction des Ressources et de l'Offre Médico-Sociale
- la direction de l'Education, Jeunesse et Enseignement supérieur

Ce sont au total 297 agents départementaux qui seront accueillis sur ce site.

Les travaux ont débuté en juillet 2023, pour une réception en octobre 2024.



Un bâtiment sobre et moderne, avec des qualités d'usage et de vie de ses occupants

Les espaces de travail (bureaux, salles de réunion, etc.) ont été pensés de façon à s'adapter aux besoins des agents et favoriser la transversalité interne.



L'espace accueil sera créé pour être un espace ouvert, lisible et accessible à tous. Des espaces de détente et propice à la qualité de vie au quotidien seront également aménagés.



Un bâtiment vertueux

Conscient des enjeux que représente le changement climatique, le Département a inscrit cette construction dans une démarche tournée vers l'avenir, aussi bien d'un point de vue environnemental que social. Cette nouvelle construction est vertueuse sur le plan énergétique, en accord avec les exigences que s'est fixée la collectivité en termes de transition écologique.

Le bâtiment respecte et dépasse les objectifs de la réglementation environnementale 2020 de 15% pour ce qui concerne l'usage d'énergies renouvelables et de 19% pour le bilan carbone. Par ailleurs, le projet privilégie les matériaux peu carbonés et bio sourcés (promotion des filières locales, notamment celle du bois). En effet, la quasi-totalité de la structure du bâtiment est en bois.

III. Un pavillon culturel ouvert aux usagers

Il s'agit du nouveau bâtiment des Archives départementales du Loiret.



Les Archives sont la mémoire du Loiret. Elles collectent, classent, conservent, valorisent et communiquent les documents produits par les structures publics, ou encore privées, pour garder une trace de l'histoire du territoire local, mais aussi les preuves des droits des citoyens et des administrations.

L'objectif était de moderniser ces archives et remédier à leur dispersion sur 2 sites peu fonctionnels et vieillissants (rue d'Illiers et cité Coligny). En effet, cette galerie du temps était répartie dans 3 bâtiments, devenus inadaptés à l'évolution du métier, mais aussi face à l'accroissement annuel des documents conservés.

Le Département du Loiret a ainsi décidé de construire un nouveau bâtiment pour abriter les Archives départementales, et faire de ce site un lieu culturel, un lieu d'accueil et d'échanges ouvert à tous.

Le bâtiment a une superficie de plancher de 12 776 m², répartie sur 9 niveaux.

Les travaux, d'un montant de 32 M€, ont débuté en septembre 2020. Le bâtiment a été inauguré en novembre 2023.

La direction de la Culture et des Sports intégrera le pavillon Culture.



IV. Un pavillon dédié à l'aménagement du territoire

Il s'agit de l'actuel bâtiment départemental prénommé « Le Loiret », ouvert mi 2011.



5 directions départementales, représentant 245 agents, y seront installées :

- la direction des infrastructures
- la direction des systèmes d'information et de l'innovation
- la direction des bâtiments, canaux et environnement
- la direction des services aux territoires
- la direction du patrimoine et des ressources partagées



Une transformation fonctionnelle du bâtiment

Des travaux de réaménagement seront lancés à partir d'août 2024 et finalisés en août 2025.

L'ensemble du hall sera transformé afin de créer un véritable espace d'échange chaleureux et convivial.



De même que pour le pavillon Citoyenneté, les nouveaux espaces de travail seront conçus de manière à favoriser le confort visuel, l'acoustique et la flexibilité.

V. Des bâtiments durables et exemplaires

Envisagés dès la phase de programmation selon une démarche participative avec les futurs utilisateurs, les bâtiments allieront sobriété technique et énergétique, qualité environnementale et paysagère, avec un engagement volontaire et solidaire lié à l'économie locale.

Le pavillon Culture

Construit en matériaux innovants biosourcés, le bâtiment est labellisé BBCA (Bâtiment Bas Carbone), attestant de l'exemplarité de son empreinte carbone, mais aussi Biodiversity pour les espaces extérieurs, attestant la prise en compte de la biodiversité et de la haute qualité écologique du projet.

Respectueux des valeurs environnementales, le projet comprend une surface d'espaces extérieurs végétalisés de plus de 2 600 m², avec une diversification des milieux comprenant de nombreux massifs plantés avec des noues paysagères. La présence de ces noues permet de gérer une partie des eaux urbaines mais aussi de favoriser une biodiversité spécifique aux milieux aquatiques.

Au nord-est de la parcelle, un jardin nivelé de plus de 1 400 m² avec des buttes plantées d'arbres et d'arbustes, une noue centrale, etc., ces buttes végétales créent notamment une protection vis-à-vis du bruit généré par le trafic, et une sensation d'immersion visuelle dans la végétation.

En parallèle, le Département a convenu, dans le cadre de la construction, d'attribuer à des petites et moyennes entreprises une part des prestations à réaliser, et de mettre en place une démarche visant à promouvoir l'emploi des personnes pour une insertion professionnelle durable (15 000 heures travaillées).

Les pavillons Citoyenneté et Aménagement

Pour la construction du pavillon Citoyenneté et le réaménagement du pavillon Aménagement, 10 000 heures d'insertion minimum seront réalisées par des bénéficiaires du RSA pour favoriser le retour à l'emploi. Un minimum de 80% de travaux Centre confiés à des PME, artisans et fournisseurs locaux et au moins 50% du montant total de l'exécution du marché confié à des PME et artisans.

Construit en matériaux innovants biosourcés, le futur bâtiment Citoyenneté sera labellisé BBCA (Bâtiment Bas Carbone), attestant de l'exemplarité de son empreinte carbone, de la prise en compte de la biodiversité et de la haute qualité écologique du projet.



23-013 MCOM



Département du Loiret
45945 Orléans
Téléphone : 02 38 25 45 45
www.loiret.fr • services.loiret.fr